

Assigné par la CGT, Ford passe à la barre du tribunal aujourd'hui

BORDEAUX C'est l'une des dernières cartouches de la CGT-Ford pour empêcher la fermeture de l'usine de Blanquefort fin septembre. Le syndicat a assigné le constructeur automobile devant le tribunal de grande instance de Bordeaux pour dénoncer l'absence de motifs économiques justifiant la fermeture du site. L'audience a lieu aujourd'hui à 14 heures. Les salariés manifestent devant le tribunal à partir de 13 h 30. Dans un courrier commun, les présidents de Région Nouvelle-Aquitaine, du Département de la Gironde, de Bordeaux Métropole et les maires de Bordeaux et Blanquefort appuient la démarche du syndicat devant la justice, indiquant que la direction de Ford n'avait jamais mis en avant les difficultés économiques du site lors des comités de suivi et souvent retardé les négociations.